

OFFRE DE SERVICE CIVIQUE

« Promotion en faveur d'une éducation à l'agriculture, l'alimentation, l'environnement, accessible à tous »

Démarrage le 04 Octobre 2021 - Mission de 8 mois - 28h/semaine

Mission du volontaire

LES MISSIONS SONT ADAPTABLES AU PROFIL ET AUX ENVIES D'APPRENTISSAGE DE CHAQUE VOLONTAIRE

Au côté de la salariée ou des bénévoles, la ou le volontaire participera à :

Action 1 : La promotion du réseau d'agriculteurs « En Vie de Fermes » auprès de différents publics comme les groupes scolaires (de la maternelle au lycée), les accueils collectifs de mineurs, les centres socio-culturels, les EHPAD, les instituts médico-éducatifs ou encore les comités d'entreprise en aidant à l'organisation de forums / temps de rencontres et d'échanges.

Action 2 : L'organisation et l'animation de séances d'éducation à l'agriculture, l'alimentation, l'environnement par la création d'outils pédagogiques et l'expérimentation de déroulés pédagogiques avec un agriculteur ou un éducateur à l'environnement.

Présentation de la structure d'accueil : La Fédération Départementale des CIVAM de l'Ardèche (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural)

La Fédération Départementale des CIVAM de l'Ardèche est une association loi 1901, née en 1993 et issu d'un réseau national en faveur de l'éducation populaire. En Ardèche, l'association donne une place essentielle aux paysans et aux ruraux, en faveur de l'évolution des pratiques agricoles durables, économes et autonomes et du développement des campagnes. Ses actions se basent sur des valeurs de solidarité, d'ouverture, d'humanisme, de culture, de respect de l'environnement...

Lieu de mission

Le département de l'Ardèche avec les locaux à Mirabel

Profil du volontaire, Aucune expérience ou diplôme requis

- Intérêt pour le domaine de l'agriculture, l'environnement et de l'animation
- Volonté de tendre vers une autonomie, un esprit d'initiative, de la rigueur.

Conditions d'accueil

- En intermédiation avec l'association AMESUD, la.le volontaire sera accompagnée tout au long de ses missions sur la qualité de celle-ci, son évolution en fonction des envies/propositions du volontaire et sur le projet d'avenir.

- Statut de service civique avec une indemnité mensuelle comprise entre 472,97€ et 580,64€ par mois, en fonction de la situation financière du volontaire au moment de son entrée en mission et du versement des frais de repas et de transport obligatoires de 107,58€ par mois
- Le tutorat sera assuré par la coordinatrice des CIVAM, Alicia Bird et par la salariée de l'association AMESUD, Cécile Cougouilles.

Sélection et formalités administratives

Sélection fin septembre

Pour toute candidature, merci de transmettre dès à présent une lettre de motivation précisant votre parcours et vos motivations (intérêt pour la mission et envies, projets futurs), ainsi qu'un CV à ccougouilles@amesud.fr

OU de candidater directement sur le site de l'Agence nationale de Service civique à : <https://www.service-civique.gouv.fr/missions/promotion-en-faveur-dune-education-a-lagriculture-lalimentation-lenvironnement-accessible-a-tous-2>